

Vos questions / nos réponses

# DROGUES

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/01/2011 18:40

Bonjour, je suis professeur de mathématiques dans un collège, il n'y a pas fort longtemps une de mes élève que j'avais eu l'année dernière avec qui j'étais assez rapprochée ma donné une lettre. Le contenu disais qu'elle fumait et se droguait mais qu'elle ne pouvait pas en parler à d'autres gens qu'elle me faisait confiance.. Comment devrais-je réagir?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.

---

**Mise en ligne le 10/01/2011**

Bonjour,

Il vous appartient à partir des éléments dont vous avez connaissance de décider ou non d'informer votre direction en fonction de la gravité de sa situation. La manière qui semblerait la plus adaptée serait de pouvoir discuter avec elle afin que vous puissiez non seulement comprendre ce qui fait qu'elle se tourne particulièrement vers vous, mais aussi saisir quelle aide elle attend de vous. De plus, il semble essentiel de l'informer de la position que vous choisirez de tenir, à savoir d'en informer éventuellement votre direction ou le service médical par exemple.

Afin de pouvoir parler plus en détail de cette situation, n'hésitez pas à contacter l'un de nos écouteurs au 0800.23.13.13 de 8h à 2h, 7jrs/7, de 8h à 2h. Vous y trouverez écoute, informations, orientations et conseils.

Cordialement.

---